Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs de silicium originaire de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2026/6045 de la Commission du 20.11.2026 – JO C du 20.11.2026.

Type de mesure : avis d'expiration prochaine des mesures antidumping applicables aux importations de silicium originaire de la République populaire de Chine, tel qu'étendu aux importations de silicium expédié de la République de Corée ou de Taïwan, qu'il ait ou non été déclaré originaire de ces pays.

Date d'expiration : le 13.08.2027.

Produit concerné : silicium.

Nomenclatures : code NC 2804 69 00.

Pays d'origine : République populaire de Chine.